BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1886

70 – HAUTE-SAÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL-GRAY

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20210211. *Date de parution :* 28 octobre 2021.
Annonce numéro : 1720. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

799 068 283 RCS Vesoul.
NEW GAME.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 6820257.37 EUR.
Adresse : 1, Rue de Sainte-Marie, 70300 Breuches.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : NEW GAME Société par actions simplifiée au capital de 6.820.257,37 € Siège social : 1 rue de Sainte-Marie 70300 BREUCHES-LES-LUXEUIL RCS de VESOUL 799 068 283 Ci-après dénommée « Société Absorbée » ou « NEW GAME » LA FINANCIERE PERNA Société par actions simplifiée au capital de 5.250.000 € Siège social : 1 rue de Sainte-Marie 70300 BREUCHES-LES-LUXEUIL RCS VESOUL 530 730 332 Ci-après dénommée « Société Absorbante » ou « LA FINANCIERE PERNA » AVIS DE PORJET DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE NEW GAME PAR LA FINANCIERE PERNA 1. Evaluation de l'actif et du passif de NEW GAME dont la transmission à LA FINANCIERE PERNA est prévue : - Montant de l'actif : 7.081.359,43 € - Montant du passif : 6.419,32 € 2. Augmentation et réduction de capital de LA FINANCIERE PERNA, société absorbante LA FINANCIERE PERNA procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 3.340.908,52 € (trois millions trois cent quarante mille neuf cent huit euros et cinquante-deux centimes euros), pour le porter de 5.250.000 € (cinq millions deux cent cinquante mille euros) à 8.590.908,52 € (huit millions cinq cent quatre-vingt-dix mille neuf cent huit euros et cinquante-deux centimes euros), par création de 534.280 actions nouvelles d'une valeur nominale de 6,253 € (six euros deux cent cinquante-trois centimes (valeur arrondie) euros) chacune qui seront directement attribuées aux associés de la société NEW GAME. La parité d'échange ayant été arrêtée à 16,17377218, les associés de la Société Absorbée recevront en échange de 8.641.323 actions de la Société Absorbée, 534.280 actions de la Société Absorbante. Toutefois, l'actif transmis par NEW GAME comprend notamment 534.280 actions de la société LA FINANCIERE PERNA. La société LA FINANCIERE PERNA procèdera à l'annulation desdites actions et réduira son capital d'un montant de 3.340.908,52 €. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la Société Absorbée depuis le 01 janvier 2021 jusqu'à la date de

réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société Absorbante. 3. Dépôt du projet traité de fusion Le projet de traité de fusion établi le 21.10.2021 a été déposé le 22.10.2021 par chacune des sociétés au greffe du tribunal de commerce de VESOUL et a été enregistré par ce dernier le 25.10.2021. NEW GAME Représentée par Monsieur Philippe WAGNER.

